

R.CRETE SL

REVÊTEMENT DE SOL AUTOLISSANT À BASE DE RÉSINE POLYURÉTHANE CIMENT

DESCRIPTIF DU PRODUIT

R.CRETE SL est un autolissant à base de résine polyuréthane pour une application de 2,5 à 4 mm

DOMAINES D'APPLICATION

- Protection des sols intérieurs à forte sollicitation mécanique résistant aux agressions chimiques.
- Ce revêtement de sol est particulièrement destiné aux industries :
- Agroalimentaires
- Chimiques
- Pharmaceutiques
- ...

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Stable au nettoyage à la vapeur et à l'exposition à l'eau chaude jusqu'à 60°C
- Riche en résine
- Excellente résistance à l'usure et à l'impact
- Sans joint, monolithique
- Peut être mis en œuvre sur des bétons neufs après 7 jours de séchage
- Peut s'utiliser en version antidérapante par projection de silice calibrée.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine Polyuréthane en phase aqueuse + charges cimentueuses
Norme Afnor	NFT 36005 Famille 1 classe 6a
Présentation	Résine à 2 composants + 1 sac de charge
Densité	Base + Durcisseur + Charge = 1,9
Résistance à la compression	> 59 MPa
Résistance à la traction	> 6,5 MPa
Adhérence au béton	> 1,5 MPa
Absorption d'eau	0 L/m ²
Aspect	Mat présentant un aspect lisse ou antidérapant si saupoudré
Consommation	4,75 kg/m ² en 2,5 mm d'épaisseur 7,6 kg/m ² en 4 mm d'épaisseur
Couleur	Nuancier standard de la gamme R.CRETE
Durée de conservation	Conservation 12 mois pour la résine et le durcisseur, 6 mois pour les charges, en emballage d'origine, dans un local tempéré
Conditionnement	Kit de 27,3 kg Base = 4,00 kg / Durcisseur = 3,30 kg / Charge = 20,00 kg

RÉSISTANCE CHIMIQUE

- R.CRETE SL est résistant à une large gamme de produits chimiques utilisée dans l'industrie agro-alimentaire et laitière, l'industrie pharmaceutique et chimique, etc... tel que l'acide citrique concentré (fruits), l'alcool, le vinaigre (acide acétique à 50 %), acide lactique (aliments et produits laitiers), produits et alcools courants (méthanol et éthanol).
- R.CRETE SL est également résistant à une large gamme d'acides inorganiques, carburants, huiles hydrauliques, huiles minérales et solvants.
- Une certaine décoloration peut se produire avec certains produits chimiques, selon la durée du contact, la température, la nature des produits chimiques. Cela n'affecte pas la durabilité du produit.
- Pour de plus amples renseignements, merci de bien vouloir consulter le tableau de résistance chimique de la gamme R.CRETE ou consulter les services techniques de RSOL.

PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air :
- Rapport d'Essai RN 19-00693 du SGS : **A+**.

**MISE EN ŒUVRE****Préparation des supports**

- Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huiles et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 54.1)

Les rainures d'ancrage doivent être coupés à une largeur et une profondeur de deux fois l'épaisseur du revêtement de sol en périphérie de la surface :

- autour des siphons et caniveaux
- aux jonctions de passages
- ainsi qu'à la reprise d'une ancienne zone.

De même, à la fin d'une journée d'application, on arrêtera le revêtement au droit d'une saignée d'ancrage.

Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée. Les supports ne devront pas présenter de contre pression d'eau ou de condensation.

Après la préparation du support, la résistance à l'arrachement du support devra être supérieure à 1,5 MPa et la résistance à la compression > 25 MPa.

•Humidité du support avec une humidité relative < 75% (Option)

Dans le cas d'un support sec, il sera important de vérifier la porosité du support. Si cette porosité est trop haute, le risque d'obtenir des bulles, des cratères, des trous d'épingle est important. Nous recommandons de fermer/primairiser la surface à l'aide soit d'un primaire époxy, R.POX LT 300/SR, R.POX LT 301/SR, soit d'un primaire polyaspartique R.PUR ULTRAPRIM, R.PUR ULTRALIANT. On saupoudrera une silice clairsemée. Il sera important de bien primairiser toute la surface, ainsi que les trous et les rainures afin que celle-ci soit bien mouillée, mais sans remplir les anfractuosités.

•Humidité du support avec une humidité relative > 75%

Le R.CRETE SL peut s'appliquer sur un béton de 7 jours de séchage, pour autant qu'il soit visiblement sec et que la résistance à l'arrachement du support soit

supérieure à 1,5 MPa et la résistance à la compression > 25 MPa.

Dans le cas d'un support humide, il sera nécessaire d'appliquer le primaire R.POX LT 150 PSH. Dans le cas de support en contact avec le terrain naturel, nous recommandons vivement l'application d'un pare-vapeur (se référer au DTU 54.1)

Conditions d'application

Les constituants du R.CRETE SL devront être stockés à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +25°C.

- Humidité relative ambiante : maximum 80%
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

Préparation du mélange

Prémélanger la base colorée avant de l'utiliser. Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à l'obtention d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min) afin de ne pas incorporer d'air dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement. Transférer le mélange dans un mélangeur planétaire et ajouter la charge graduellement, mélanger pendant au moins 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeau.

Application

L'application du mortier R.CRETE SL peut se faire à la taloche ou à la lisseuse. Pour certains endroits, la truelle et la langue de chats peuvent être nécessaire. On appliquera l'épaisseur requise en utilisant soit des cales d'épaisseur, soit on effectuera un calepinage au sol de la quantité à appliquer par m². On veillera à bien remplir toutes les saignées d'ancrage avec le R.CRETE SL. Rouler légèrement la surface à l'aide d'un rouleau poils courts ou rouleau mousse.

Systèmes et consommations

- Pour une épaisseur de 2,5 mm : 4,75 kg/m²
- Pour une épaisseur de 4 mm : 7,6 kg/m²

Stabilité de la teinte :

R.CRETE SL peut jaunir au cours du temps. Le taux de changement dépendra des U.V et de la chaleur. Celui-ci sera plus prononcé avec les couleurs claires ainsi que le bleu; cela ne compromet pas les performances du produit ou les caractéristiques de résistance chimique.

Nous recommandons d'utiliser le même numéro de lot dans des pièces identiques et contiguës.

Attention :

Il sera nécessaire de protéger le R.CRETE SL contre l'humidité, la condensation, l'eau et le froid pendant 4 jours au minimum. Le revêtement devra être protégé des autres corps de métier par un matériau respirant (papier kraft,...). L'utilisation d'un film polyéthylène est à proscrire.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU R.CRETE SL	~ 20 minutes	~ 15 minutes	~ 10 minutes

La durée pratique d'utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+15°C	+20°C	+30°C
TRAFIC PÉDESTRE	16 HEURES	12 HEURES	8 HEURES
TRAFIC LEGER SUR ROUES	30 HEURES	24 HEURES	18 HEURES
TRAFIC LOURD		48 HEURES	
DURCISSEMENT COMPLET		3-5 JOURS	
RESISTANCE CHIMIQUE COMPLETE		7 JOURS	

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

. Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial.

Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son pH, après dilution, ne devra en aucun cas être > 8. Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

RÉGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- (Consulter la fiche de données de sécurité) @RSOL - octobre 2022
- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/j) : 500 g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 14 g/l de COV.



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.

RSOL - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 00 – Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 09 - www.rsol.fr